

Formation Mener les entretiens annuels et professionnels



Formation disponible en présentiel ou en distanciel, en groupe ou en individuel.



Formation complète : 1 jours de formation

Prix **inter** : 400€ H.T Forfait **intra** 650€ H.T
(Financements possibles.)

A qui s'adresse cette formation ?



Pour qui ?

- Dirigeants et indépendants (TPE/PME)
- Managers et responsables d'équipe
- Référents RH



Prérequis :

Aucun prérequis particulier.

L'entretien annuel et l'entretien professionnel sont des obligations, mais surtout de vraies occasions de faire grandir vos collaborateurs. Apprenez à les mener avec méthode.

PROGRAMME

AVANT

- Positionnement : vos pratiques et vos obligations actuelles.

PENDANT

1) Comprendre le cadre

- Différence entre entretien annuel et entretien professionnel, obligations légales.

2) Préparer l'entretien

- Bilan, objectifs, support d'entretien.

3) Conduire l'échange

- Écoute, feedback, co-construction des objectifs et du développement.

4) Formaliser et suivre

- Compte rendu, plan de développement, suivi dans l'année.

- Plan d'action 30 jours et suivi.
- Auto-évaluation de la posture managériale.



Objectif de la formation

- Distinguer entretien annuel et entretien professionnel
- Préparer ses entretiens
- Conduire un échange constructif
- Formaliser et suivre les engagements



Modalités d'évaluation

- Avant : positionnement et auto-évaluation.
- Pendant : mises en situation, évaluation formative et feedback.
- Fin : validation des livrables et auto-évaluation finale.
- Satisfaction : questionnaire à chaud.



Intervenants

Formation animée par un formateur consultant expert en management et ressources humaines, dirigeant lui-même, avec une solide expérience terrain.



Points forts de la formation

- Une trame d'entretien conforme et prête à l'emploi
- Le cadre légal clarifié
- Adapté aux petites structures



QUALITÉ DE FORMATION

Formation certifiée Qualiopi, prise en charge possible le jusqu'à 100%



QUALITÉ DE FORMATION

Nous étudions toutes les situations de handicap et mettons en place, lorsque cela est possible, les aménagements pédagogiques et organisationnels nécessaires (contact en amont).